



## **RECRUTE : UN MAITRE NAGEUR SAUVETEUR (H/F) ET UN BNSSA (H/F)**

### **CONTEXTE**

Située sur le versant Sud du Parc National de la Vanoise, à proximité des cols du Mont-Cenis (vers l'Italie) et de l'Iseran (Tarentaise), la commune nouvelle de Val-Cenis intervient sur un territoire composé de 5 communes touristiques [23 000 lits touristiques – station de sports d'hiver (125 km de pistes – 2 domaines nordiques) et de sports d'été] pour servir 2 100 habitants permanents, grâce aux 60 agents permanents et 30 agents saisonniers.

Vous intervenez au Parc de Loisirs des Glières sur le secteur de VAL-CENIS LANSLEVILLARD, à l'espace aquatique composé à l'intérieur, d'un bassin de nage de 25 m, d'un petit bassin et son toboggan, d'un SPA et d'un espace détente (sauna et hammam). En extérieur un toboggan, et une pataugeoire.

### **MISSIONS**

- Veiller à la sécurité de la baignade et des usagers
- Faire respecter les consignes de sécurité contenues dans le règlement intérieur et le POSS
- Prendre en charge les activités aquatiques organisées par la piscine
- Gérer le matériel de secours et de l'infirmerie
- Effectuer les analyses de l'eau si nécessaire
- Contribuer à la propreté et au fonctionnement général de l'établissement

### **PROFIL RECHERCHE**

- Titulaire du BEESAN ou BPJEPS AAN
- Etre à jour des recyclages
- Aptitude et motivation à encadrer les différentes techniques d'aquagym
- Patience et implication dans le cadre des activités aquatiques
- Travail en équipe

### **CONDITIONS**

- **Maître-nageur sauveteur titulaire du BREVET D'ETAT ou BPJEPS AAN**
- Contrat saisonnier **du vendredi 20 décembre 2024 au dimanche 20 avril 2025**

Temps complet **35h00 hebdomadaires** du dimanche au vendredi (fermeture hebdomadaire le samedi)

Rémunération : selon l'expérience et les diplômes, sur le grade d'ETAPS

Possibilité de donner des cours particuliers

Prime de fin de saison

Participation à la complémentaire santé (contrat labellisé)

Mise à disposition d'un hébergement

MAIRIE DE VAL-CENIS - rue de la Parrachée – TERMIGNON 73500 VAL-CENIS – 04.79.20.51.49

➤ **Maître-nageur sauveteur titulaire du BNSSA**

- Contrat saisonnier **du vendredi 20 décembre 2024 au dimanche 20 avril 2025**

Temps complet **35h00 hebdomadaires** du dimanche au vendredi (fermeture hebdomadaire le samedi)

Rémunération : selon l'expérience et les diplômes, sur le grade d'opérateur des APS

Prime de fin de saison

Participation à la complémentaire santé (contrat labellisé)

Mise à disposition d'un hébergement

<b>COORDONNEES</b>
--------------------

**Date limite de candidature : 30/11/2024**

Lettre de motivation et CV : à adresser à M. le Maire par mail ou courrier, au service ressources humaines, à l'attention de Mme Annick MESTRALLET, responsable carrière et paie ([a.mestrallet@mairie-valcenis.fr](mailto:a.mestrallet@mairie-valcenis.fr))

Renseignements : Mme Nathalie FIAT, responsable du parc de loisirs 06.81.47.09.30

([n.fiat@mairie-valcenis.fr](mailto:n.fiat@mairie-valcenis.fr))